

TRIMESTRIEL N°43 / 3^{ème} trimestre 2017

Le numéro 2,50 €

Expéditeur : Paul Lefin UCW / Rue Surllet, 20 4020 LIEGE

BUREAU DE DEPOT LIEGE X / N°agr. P601169



PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE

COCORICO

Magazine
Du bilinguisme wallon



*LIVRES
NOUVEAUX
EN WALLON*

**Le journal du
bilinguisme wallon**

Editeur responsable :

Paul LEFIN

☎ 04/3426997

Rue Surllet, 20

4020 Liège

Trimestriel tiré à 3500 ex.

Avec l'aide de la Fédération
Wallonie-Bruxelles et de la
Région Wallonne.

Avec le soutien du Conseil des
langues régionales endogènes

Numéro d'entreprise :

478.033.816

Siège Social et Rédaction :

Rue Surllet, 20

4020 LIEGE

☎ 04/342.69.97

E-mail : ucw@skynet.be

URL : www.ucwallon.be

Comité de rédaction :

Monique TIERELIERS

Christele BAIWIR

Joseph BODSON

Michel HALLET

Bernard LOUIS

Imprimerie AZ PRINT :

6, rue de l'Informatique

4460 Grâce-Hollogne

Tél. 04/364.00.30

ABONNEMENTS

4 numéros par an : 10 €

BE90- 0012-7404-0032

de

Walor UCW éditions

Emile Tasson nous a quitté...

**Après plus de 60 années au service de l'Union
Culturelle Wallonne en qualité de trésorier,
notre ami Emile
Tasson, nous a quitté
le 11 septembre
dernier.**



**Pendant de très
nombreuses années,
il a présidé avec
clairvoyance le jury
du Grand Prix du
Roi Albert 1^{er}.**

**Il faut souligner
aussi son ancrage
local puisqu'il a
dirigé le Cercle Art**

**et Plaisir de Ceroux –Mousty, il a été échevin
de sa commune et il a occupé diverses fonctions
à Ottignies.**

**Nous retiendrons de lui, son caractère fort et
déterminé lorsqu'il fallait faire des choix.**

**L'Union Culturelle Wallonne perd un de ses
plus importants serviteurs comme aussi, la
cause que nous défendons, le Wallon.**

venez nous rejoindre sur
facebook profil **Ucw Criwe**



WALLONS, Nous!

COMMUNIQUE DE PRESSE :

C'est le **mercredi 18 OCTOBRE 2017 à 21h15 sur LA TROIS** que vous retrouverez le premier numéro de la saison « Wallons, Nous ! », le mensuel culturel qui met à l'honneur les langues régionales de Wallonie : « Du Condroz au Cabaret Wallon » ; l'émission sera présentée par Romain Berger.

Dans ce numéro Suivez le guide wallon à Ciney, bien connu pour son festival annuel de Théâtre wallon.

Pleins feux de la rampe sur la 80^{ème} Grand prix du Roi Albert 1^{er}.
Michel Francard et Charlotte Piette s'exprimeront en wallon, picard et français s'interrogeront sur l'origine des noms de famille.

Ambiance cabaret avec Eva Jane et sa troupe Dames et valets de Chœur et pour la première fois en télévision Nathalie Delhaxhe.

Ce rendez-vous des langues régionales de Wallonie est entièrement sous-titré en français.

ENSUITE A 22h15 : « THEATRE WALLON »

Wallons, Nous ! et l'Union Culturelle Wallonne ont enregistré de nouvelles pièces en wallon lors des Fêtes de Wallonie 2016, au Trianon de Liège ; elles sont sous-titrées en français.

Ce soir "Li bone vôte" de Nicole GOFFART par la troupe K'Pagnons del sinne de Saint Remy.

RTBF- MEDIARIVES 4020 LIEGE
Production : Gennaro TORNINCASA.
Présentation : Romain Berger.
Réalisation : Pierre Barré.



Radio - Télévision belge
de la Communauté française



« Colas Pirlôtche écrivain »

une lecture jubilatoire et salutaire

Voici un roman en français de Wallonie. Le personnage principal qui est aussi le narrateur, s'appelle Niklaas Van Godsheideke ; comme ses parents, il est Flamand. Sa mère, mise enceinte et abandonnée par son gendarme d'amant, est venue se mettre au service du vieux curé de Roleye, flamand lui aussi. C'est ainsi que, pressée par la nécessité, elle a accouché de son fils dans la chaire (de vérité) de l'église du lieu (Haust, Dictionnaire liégeois, 482 B : pirlôdje, -ôtche). De là le nom donné au personnage qui ne s'exprime qu'en wallon comme presque tous les habitants de Roleye. L'enfant est élevé par une voisine, sa marraine de baptême, qu'il appelle « matante Beth ».

Mais, suite à des rencontres avec « le professeur » (l'auteur), un ancien condisciple, qui ne s'exprime avec lui qu'en wallon, lui aussi, il décide d'écrire en français du genre de celui d'Aimé Quernol, dont le professeur lui a fait lire « Toussaint de chez Dadite » et qu'il a apprécié, contrairement à « Touchez pas au grisbi » de Simonin et à « Germinal » de Zola.

Il s'agit en réalité d'un wallon presque intégralement francisé. Un français régional dont l'auteur reconnaît dans un avant-propos qu'il n'est « en fait, parlé tel quel nulle part ». En effet il a volontairement forcé le trait, allant jusqu'à écrire un français incorrect du point de vue grammatical et orthographique (il nous en prévient). Mais Colas, lui, pense écrire en « véritable français ».

Le récit se déroule sur deux plans savamment enchevêtrés, l'évolution du roman, « corrigé » au fur et à mesure par le professeur, et une intrigue

policière à partir de la disparition (qui s'avérera due à un meurtre) d'une jeune femme du village. L'histoire est écrite en 1979 et elle a commencé en 1970. Colas deviendra riche mais le coup de théâtre final viendra tempérer sérieusement son bonheur.



Une des péripéties a trait à un concours d'écriture en français régional organisé par une commune bruxelloise (laquelle attend du français régional bruxellois, du « brusselair »). Colas y participe à la demande du professeur. C'est une partie du roman qui y sera présentée et qui gagnera le prix. Une conférence de presse a lieu au domicile de Colas et celui-ci nous rapporte les paroles prononcées par le professeur à cette occasion.

« Il a parlé d'une littérature wallonne – ça je savais bien qu'i y-en avait des ceux qui écrivaient en wallon, Léon Noël qu'on m'avait dit, et tous ceux qui faisaient des pièces de théâtre – et il expliquait à tous ces journalistes-là que, dans le temps, on avait écrit en wallon parce que presque tout le monde parlait wallon, que c'était le langage de tout le peuple, et pourtant avait-il encore abouté (avancé), même dans ce temps-là, le peuple n'avait jamais léhu (lu) ce qu'on avait écrit sur lui, et pour lui, en wallon. Ça fait, disait-il, voilà une littérature faite dans le langage du peuple et que le peuple ne

lit pas. I n'a que des écrivains (n.d.l.r. scriyeûs – scrîjeûs) qui se lisent entre eux. Et puis, il a encore expliqué que pour le jour d'aujourd'hui le wallon se perdait, qu'on n'aclevait (élevait) plus nulle part aucun enfant en wallon, et que ce que tout le monde parlait, c'était du français régional ... Et que tout le monde le pouvait lire puisque c'était du français » (pp, 118-119).

Voilà des propos quelque peu amers sur l'audience de notre littérature wallonne et sur le relatif échec de l'orthographe Feller auprès des non-initiés. L'auteur les aurait-il endossés ? Sont-ils justifiés ? Cela pourrait faire l'objet d'un débat.

Revenons au récit. Les autorités de la commune bruxelloise boudent la remise du prix parce que c'est un Wallon qui l'obtient ; Colas refuse le prix. Il sera chaleureusement applaudi par les siens et une joyeuse réunion se tiendra alors au café voisin, le « Zinneke » où l'on fêtera l'événement au champagne en chantant le chant des Wallons et le Valeureux Liégeois.

Et voilà qu'à la lecture de ce beau roman, je me prends à repenser aux bons conseils dispensés autrefois dans « Djâzans walon » par notre Professeûr Ètike, nosse binamé Marcel Slangen. Et si ce roman, lu par les écrivains wallons, du moins les Liégeois et les Namurois, particulièrement les auteurs de théâtre, pouvait les amener à ne plus commettre certaines fautes « récurrentes » ?

Je prends trois exemples parmi bien d'autres.

Ci-dessus : 'tout le monde le pouvait lire' ; dans mon wallon, 'tot l' monde li p'leut lire' et non 'tot l' monde p'leut l' lire'.

Deuxième exemple, p. 65 : 'des lettres que Monsieur Pierre avait écrit...' ; dans mon wallon : 'dès lètes qui Mossieû Pierre aveut scrît' et non

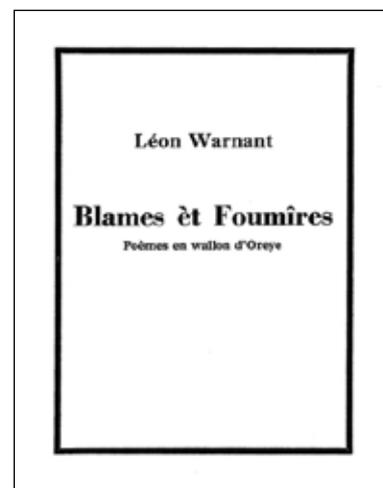
'scrîtes'. (Paradoxe : ce type d'accord ('écrites') est de plus en plus négligé en français et Madame Balfroid, - pour corriger le tir ? - présente une ou deux fois cette difficulté dans chacune des dictées qu'elle propose).

Troisième exemple, p. 39 : 'toi qui est si malin' ; dans mon wallon : 'twè qu'èst si malin' et non 'ès' ou, plus parlant, 'vos qu'èst si malin' (et non 'èstoz').

Car l'auteur de « Colas Pîrlôtche » connaît parfaitement le wallon et le français. C'est Léon Warnant (Oreye 1919-1996). Il a à peine déguisé le nom de son village. Il fut professeur à l'Ulg et écrivit de très nombreux ouvrages savants sur les deux langues.

Voir notamment à son sujet http://culture.ulg.ac.be/jcms/prod_609264/fr/leon-warnant-1919-1996

Il a par exemple obtenu le Prix biennal de la Ville de Liège pour son recueil « Blames èt Fomîres » (Flammes et Fumées) de 1953. Le Léon Noël dont il est question plus haut c'est lui ; il a écrit deux pièces de théâtre en wallon



sous ce pseudonyme. Certains de ses poèmes sont présents dans « Poètes wallons d'aujourd'hui » (1961) ainsi que dans « l'Anthologie de la littérature wallonne » (1979), deux anthologies dues à Maurice Piron.

« Colas Pîrlôtche écrivain » a paru en 1981.

Merci, cher Colas, pour ton délectable français, aussi délectable qu'improbable, dirait-on aujourd'hui, et pour ta leçon de wallon.

BL

BICENTENAIRE DE LA NAISSANCE D'AUGUSTIN VERMER.

Nous parlerons sans doute dans une prochaine édition du bicentenaire de la naissance du chansonnier carolorégien Jacques Bertrand (18 novembre 1817 - 30 juillet 1884).

Intéressons-nous aujourd'hui à Augustin Vermer, né à Beauraing il y a deux siècles, le 10 juillet 1817.

Sa famille, originaire de Maestricht, s'était installée dans cette ville de Famenne vers 1730. Ses parents, Louis Vermer et Amélie Delattre, tenaient un commerce de tissus.

Après de brillantes études au Collège de Bellevue, à Dinant, Augustin-Julien s'inscrit à l'Université de Liège pour y étudier la médecine. Le 2 mai 1844, il obtint son diplôme avec grande distinction. La même année, il obtint ses diplômes en chirurgie et en accouchements, tous deux avec la plus grande distinction. Ensuite, bien que s'étant perfectionné comme interne à l'Hôpital de

Bavière, il déclina l'offre d'une chaire d'université, préférant revenir à Beauraing pour y exercer la fonction de médecin de campagne (laquelle comprenait à l'époque la chirurgie et la dentisterie).

Le 28 juin 1847, il épouse Éloïse Tasiaux qui lui donnera treize enfants (quatre filles et neuf garçons).

Dès la fondation de la Société liégeoise de littérature wallonne



(1856), il participe au mouvement et devient l'un des premiers membres correspondants non liégeois de ladite Société. À ce titre, il adapte en wallon de Beauraing la Parabole de l'Enfant prodigue.

Catholique convaincu, il prête sa plume à la défense des intérêts du Parti catholique lors des élections législatives.

Son œuvre littéraire s'inspire par ailleurs pour une large part des rencontres qu'il fait, parfois de nuit et parfois très loin de son domicile, avec des gens issus de toutes les classes sociales.

Ses textes wallons paraissent dans *Le Courrier de Rochefort*, dans les journaux namurois *La Marmite*, *Li Couârneu*, *Li Ban Cloke*, ainsi que dans divers Bulletins de la Société liégeoise de Littérature wallonne. Il écrit également en français.

Le docteur est un joyeux boute-en-train qui sait animer un banquet. Il interprète lui-même ses chansons de sa belle voix de ténor.

Il décède à Beauraing le 28 mai 1907 à un mois et demi de son 90^e anniversaire, hélas.

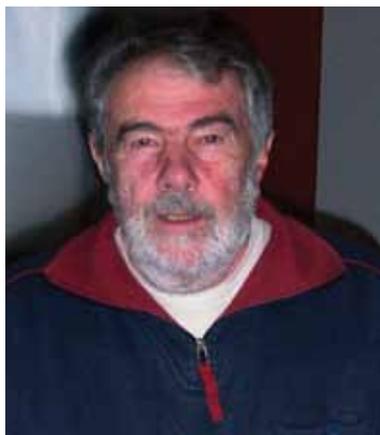
L'œuvre définitive avait été publiée en 1905. Elle sera rééditée en 1933.

L'Anthologie de Maurice Piron publie sa chanson *Lès misères do méd'cin*.

BL

ELi maïsse Pieltain dèl soce di Drou(w)ance nos-a lèyî

Li maïsse Pieltain dèl soce di Drou(w)ance nos-a lèyî



Lès djins di Drou(w)ance (Dréhance), d'Ans'rème èt d'pa t't-avau Dinant, ont stî bin pèneûs d'aprinde li mwârt di Marc Pieltain, prîj'nî d'one maladiye où ç'qu'i fait deur è riv'nu vicant.

Marco, po tos lès soçons, a vèyu l' djoû à Edmonton (Londres), di l'ôte costé dèl grande basse. Il aveûve sèptante-chîj ans. Après-z-awè fait li scole normale à Arlon, « li maïsse » come on l' lomeûve au payis dès Copêres, a scolé à Drou(w)ance, si viladje, divant di div'nu chéf di scole dès comunes di Dinant. I saveûve doner sès lèçons aus-èfants, bin sûr, maïs ossi, come lès maïsses d'Arthur Masson, i s' saveûve mète su l' minme pîd qu' lès p'titès djins, i causeûve leû lingadje, i lès-aspaleûve po-z-èmantchî leûs vacances d'iviêr.

Marc Pieltain, on-amichtauve soçon qui c'èsteûve plaîjî dè l' rèsconter èt d' taper one divise avou. Il a bouté dès-ans d'asto avou lès soçons dèl bouÛsse (cagnotte) d'Ans'rème, li comité dès Fiesses di Drou(w)ance, lès Rwès dèl bole èt ossi l' Soce Sinte-Jènèviève di Drou(w)ance.

Marco a aspalé l' soce di Drou(w)ance 40 ans au long. Il a fait djouwer 70 pîces è div'nant l' mèteû al sin.ne d'one fameûse rigléye d'acteûrs. One soce qui n' compte pus sès prumîs pris al Samwin.ne do Walon au Cente culturél di Cîné.

« Douç'mint dins lès basses » da Michel Robert, « Dins nosse pitit cabaret » da Christian Derycke, « Li canari da matante » da Edmond Jauquet, ostant d' bonès comèdiyes rindûwes avou brâmint do sawè fé po lès cias qui veûyenu voltî l' tàyâte è walon. Merci po tot, Marco.

Di tot keûr avou l' soce, nos présintans nos condolèyances al famile èt aus soçons da Marco.

Michel Piette.

ERRATA

Dans mon compte-rendu de la fête annuelle de la Fédération culturelle du Brabant wallon, paru dans le dernier numéro de Cocorico, deux confusions de ma part, que nous vous demandons de bien vouloir rectifier: le bar, à Perwez, était tenu par Marcel Marchand et Dany, de la Nouvelle Gavotte, et non par des membres de la troupe des XIII; d'autre part, sur la page 4 de couverture, dans le programme des séances diffusées par Wallons, Nous et l'UCW, le dimanche 17 septembre à 17 h, ces sont bien sûr les Longès Pènes de Tourinnes-la-Grosse (et non de Perwez...) qui interpréteront *C'est-one feème dè l' grand monde*. Avec toutes mes excuses pour les victimes de ma distraction....

LE CERCLE ROYAL DRAMATIQUE WALLON DE CHÂTELINEAU

Comme sa grande sœur, la Maison du Peuple de Châtelineau, bâtie par les mineurs il y a 125 ans, des hommes aimant le théâtre ont eu l'idée de former une troupe et d'aider les malheureux pendant la guerre 14-18.

Comme Jules Destrée (défenseur de la Culture et des Arts) le préconisait, avec l'introduction de la bibliothèque dans les Maisons du Peuple, la **CULTURE** entra dans cette salle en **1917** et ne l'a plus jamais quittée.

C'est en effet en mai de cette année que le Président Arsène PONSART créa une troupe sous l'égide d'Auguste LAROCHE et d'autres membres tels qu'Emile BERTINCHAMPS, Pierre HICQUET et Barthélemy RICHOUX.

Voici quelques points du règlement :

- 1) Être âgé de 18 ans au moins
- 2) Être de bonne vie et de bonnes mœurs
- 3) Payer un droit d'entrée et des amendes pour les arrivées tardives aux répétitions

Les créateurs ont pris le nom « *Pour l'Art et pour le Peuple* ».

Pourquoi ce nom ?

« Pour l'Art » : c'est la **Culture** en général et le **Théâtre** en particulier.

« Pour le Peuple » : c'est la **Philanthropie**.

Au fil des années, le Cercle prend de plus en plus d'existence et vole de succès en succès et en 1920, deux sections se forment : l'une wallonne et l'autre française. C'est alors que l'on présente : « **La Porteuse de pain** », « **Le Petit Jacques** » qui sont le reflet des temps difficiles de la lutte ouvrière.

C'est en 1921 que la troupe connaît un énorme succès avec la revue locale écrite par des membres du Cercle. D'autres revues sur la localité seront jouées en 1920, 1930, 1940.

En 1924, Auguste LAROCHE, premier régisseur, cède sa place à Pierre HICQUET, dynamique régisseur qui mènera la troupe pour des spectacles, souvent organisés au profit d'œuvres diverses.

En 1935, poussé par son régisseur, le comité décide d'inscrire le Cercle pour sa participation à la Coupe du Roi Albert I. C'est avec la fine comédie « **Pa d'zou l'tyou** » qu'il se présente en 1936 au Grand Théâtre de Verviers pour disputer la Coupe du Roi. Le Cercle revient avec la deuxième place.



Photo représentant les membres du comité et les comédiens après la victoire de la Coupe du Roi en 1937

En 1937, Le Cercle travaille et présente « **Mène** » comédie en trois actes. Qualifié pour la finale avec 6 autres, le Cercle remporte la Coupe avec **95% des points et la Médaille de la Ville de Charleroi**.

Malheureusement, la deuxième guerre mondiale diminue fortement les activités.

La guerre terminée, le même comité remet le théâtre en marche et de nouveaux gros succès locaux et provinciaux se succèdent. En 1955, la Province du Hainaut attribue au Cercle la plaque du Mérite. Depuis, on est toujours classé en catégorie « **Excellence** » des tournois de l'I.P.E.L.

En 1963, Pierre HICQUET décède et Gaston TAMBOUR, comédien drôle et

émouvant le remplace.

Deux ans plus tard, G. TAMBOUR décède et c'est René ALMAER, ancien comédien de la troupe qui lui succède. Mais pris par ses activités, il cédera sa place à Aimé VAN LAER en 1969.

A l'occasion du 50ème anniversaire de la majorité socialiste à Châtelineau, en 1971, le Cercle présente sa super revue « **Tchèslinia 50 ans après** » avec la participation de Jacqueline ROBERT et de Robert MATHIEU du Palais des Beaux-Arts de Charleroi.

Pendant six soirées au mois de mars et mai, 3000 personnes ont pu revivre un demi-siècle d'existence de leur commune.

En 1974, la revue « **Thèslinia gaz, houille et pétrole** », toujours sous la régie d'Aimé VAN LAER remporte un grand succès.

Après la revue, Aimé VAN LAER cédera sa place à Pierre FRANCIS qui a fait ses classes avec la **Compagnie Wallonne de Charleroi** au côté de Bob DESCHAMPS.

En 1975, la troupe connaîtra son **premier enregistrement T.V.** avec la pièce « Pétrole » de Georges FAY et sera diffusée sur la RTB.

En 1976, Théo TOUSSAINT (bourgmestre de Châtelineau de 1965 à 1976 et de Châtelet de 1981 à 1994) prend la présidence.

En 1980, **enregistrement T.V. de « Paulin èyèt ses gnèrs »**, écrit par un comédien de la troupe, Jean-Pierre LORAND. Elle sera diffusée à deux reprises, sur **Télé 2** et sur **RTB 1**.

En 1982, Robert VANERCK et Robert CALOMME succèdent à Pierre FRANCIS. Ils alterneront le rôle de metteur en scène et de régisseur. C'est un duo qui fera tourner la troupe en mettant l'accent sur une franche camaraderie. C'est eux qui, avec l'aide de Luc ANCIA, artiste local, créeront le sigle du Cercle.

En 1986, la troupe présente « **Bondjou Wolloniye** ». Cette revue avec orchestre, chœurs et ballets est placée sous la direction de Christian CHARDON.

En 1987, on joue « **Lotto...Pidgeons... Pétrole...** » une nouvelle création de Jean-Le 21 février 1992, le Cercle reçoit une lettre du Chef de Cabinet du Roi qui l'autorise à prendre le titre de **Société Royale**.

1992 est une date importante pour le Cercle car il fête ses **75 ans d'existence**. A cette occasion, la troupe propose trois représentations de l'opérette « **En Place Repos** » sous la direction musicale de Christian CHARDON. On organise une **exposition rétrospective** avec les archives du Cercle.

EN 1994, année commémorative du cinquantième anniversaire de la Libération, on joue une pièce de circonstance : « **Batisse tolet sinistré !!** »

En novembre 1999, on interprète « **L'Avare 2** » de Pascal VREBOS traduite en wallon par Jean-Pierre LORAND sous le titre « **Li grèlè** »

Hélas, Robert CALOMME décède et laisse l'autre Robert seul aux commandes.

Début 2003, la présidence est reprise par Marie-France TOUSSAINT. En novembre, pour la pièce « **Dji vous vir Nicolas** », Patricia VANERCK, comédienne et fille de Robert VANERCK, devient le second metteur en scène.

En 2007, on fête les **90 ans** du Cercle, à cette occasion, on invite la troupe de Presles pour un spectacle musical sous la direction de R. VANERCK et on joue « **Au dzeus, c'est pus tcher** ».

En 2009, la troupe interprète une pièce de Marc CAMOLETTI qui devient en wallon « **Bondjou ! c'est pou l'annonce** » Connaissant la notoriété de l'auteur français, la pièce avec des jeunes comédiens, connaît un succès sans précédent.

Normalement, le Cercle présente 2 pièces par année en mars et en novembre. Il est à noter que les comédiens amateurs répètent pendant trois mois à raison de deux soirées par semaine pour présenter un spectacle de qualité. « **Amour du beau** » est bien l'expression exacte qui s'applique à nos membres.

* * * * *



GALERIE

Les débuts: 1917



Arsène PONSART
Président Fondateur

Des jubilaires en 1932:

Emile BERTINCHAMPS
Secrétaire - Fondateur: Palme d'Or

Raymond LAROCHE
Trésorier médaille d'Argent

Irma HICQUET MASSART

Etienne MARTIN

Auguste LAROCHE

Abel MANTEAU

Barthélemy RICHOUX

Félix RICHOUX



Pierre HICQUET
Membre Fondateur

Quelques directeurs..



Gaston TAMBOURG
1963 - 1965



René ALMAER
1965 - 1969



Aimé VAN LAER
1969 ...

Plus récemment:



Théo TOUSSAINT (+ 2005)
prend la présidence
de la troupe en 1979



Robert CALOMME
(+1999)



Robert VANERCK
Toujours à la tête
de la troupe

Nos animateurs, qui sont-ils ?

Luc Jaminet s'est formé à l'Académie Grétry, aux cours provinciaux d'art dramatique de la Province de Liège, aux conservatoires Royaux de Mons et de Liège. Il a suivi divers stages et formations en mime, commedia dell'arte, bouffon, acrobatie, marionnette, impro, voix,.... Comédien, metteur en scène, son travail s'opère, toujours, au départ d'une exploration collective avec les comédiens autour de la forme.

Ses spectacles mettent les corps en mouvement dans des univers scénographiques inventifs.

Reconnu dans son travail de pédagogue, son approche de la "création du personnage" est appréciée.

Depuis leur création, Il anime, avec toujours autant de succès, les stages pour ados organisés par l'Union Culturelle Wallonne



Depuis 2003, **Alain Masquelier** participe en tant que comédien et metteur en scène à de nombreux

projets théâtraux: La Chimère d'Eghezée, Javelle Compagnie, troupe d'Ernage à Gembloux.... Concours "Scènes à deux" de Promotion théâtre....

Stage d'écriture (Tap's Namur)

Stage "Animation d'ateliers théâtre

A suivi de nombreux ateliers et plus particulièrement, depuis 2004, sans discontinuer, les formations comédie-mise en scène organisées par l'Union Culturelle Wallonne.

Animateur depuis 2006 d'un atelier théâtre pour ados à Gembloux.

Depuis 2014, formateur pour l'Union Culturelle Wallonne, il assure avec succès l'encadrement d'un atelier dans le cadre du stage théâtre réservé aux ados.

Si on disait que...

Pour l'ado, à la frontière entre enfant et adulte, le stage théâtre à Verves est une aventure humaine, collective, festive, ludique, riche en émotions.... Et surtout une formidable opportunité pour jouer à "On disait que" En toute impunité pendant tout un long week-end. Saméliorer, s'amuser, s'émerveiller, imaginer, jouer....

Un univers entier à explorer!



STAGE POUR ADULTES LA MARLAGNE 2017
du 8 au 10 décembre
En majuscule SVP

PRENON.....
 NOM.....
 RUE.....N°.....
 CODE POSTAL.....COMMUNE.....
 AGE.....DATE DE NAISSANCE.....
 TELEPHONE.....
 GSM.....
 E-MAIL.....
 FORMATION PROFESSIONNELLE.....

J'AI DEJA SUIVI UN STAGE DE L'U.C.W.
 OUI NON

FAITES-VOUS PARTIE D'UNE EQUIPE THEATRALE
 OUI NON

Les questions ci-dessus sont posées à titre informatif.

Les réponses ne détermineront en rien votre inscription au stage.

CONDITIONS D'ADMISSION

SIMPLEMENT AVOIR 18 ANS À LA DATE DU STAGE (8 DÉCEMBRE 2017)

Votre inscription ne sera effective qu'à la réception de votre paiement.

Au compte : BE55 7955 6793 0844

SIGNATURE DU CANDIDAT DATE

.....

A ENVOYER DUMENT COMPLETE A :

Patricia Poleyn - rue des Hautes Fontaines,26 - 7100 Haine-st-Pierre

Adresse mail : patriciapoleyn@yahoo.fr

Formulaire aussi disponible sur le site www.ucwallon.be/formation



Théâtre
Formation pour adultes
La Marlagne 2017

Stage
Résidentiel
Du 8 au 10
Décembre



Proposé par L'UNION CULTURELLE WALLONNE

Nos animateurs, qui sont-ils ?

Michel Delamarre

Diplôme supérieur en Art Dramatique
Conservatoire Royal de Liège
Comédien
Metteur en scène
Auteur de textes dramaturgiques
Membre fondateur du Groupov et de la
Compagnie Mezza Luna
Membre fondateur du Théâtre des Oblats
et du Théâtre de la Mezza Luna



Luc Jaminet s'est formé à l'Académie Grétry, aux cours provinciaux d'art drama-

tique

de la Province de Liège, aux conservatoires Royaux de Mons et de Liège. Il a suivi divers stages et formations en mime, commedia dell'arte, bouffon, acrobatie, marionnette, impro, voix,....

Après avoir joué une dizaine d'années, il découvre une attrance pour la mise en scène. A ce jour, il en a signé plus d'une centaine.

Son travail de metteur en scène s'opère toujours au départ d'une exploration collective avec les comédiens autour de la forme. Il est influencé par le courant "Jacques Lecoq".

Ses spectacles mettent les corps en mouvement dans des univers scénographiques inventifs. Parallèlement, il donne cours à des futurs comédiens ou animateurs.

Son travail de pédagogie est reconnu dans la Province de Liège. Son approche de la "création du personnage" est appréciée. Il est actif dans différents projets et opérations d'Education Permanente où le théâtre est utilisé comme moyen.



Formation C'est reparti !!!!

L'UCW organise un stage de théâtre résidentiel à la Marlagne, les 8,9,10 décembre 2017



Du vendredi soir au dimanche après-midi, toujours sous la direction de Michel Delamarre et de Luc Jaminet, ce stage sera ouvert à tous les amateurs de théâtre en wallon et en français.(UCW-FNCD)

Vous avez le désir de travailler votre rôle à partir de votre brochure?

Ce stage est pour vous!

Envie de travailler un rôle et vous n'avez pas de texte?

Vous ne faites pas partie d'une troupe?

Ce stage est aussi pour vous.

En un week-end, vous aurez l'opportunité de redéfinir quelques notions essentielles pour vous sentir plus à l'aise dans votre création de personnage, pour évoluer sur un plateau.... Bref, pour mettre des mois simples sur l'acte théâtral.

Partir du concret de votre troupe, avec toute votre équipe....

Avoir un projet particulier (s'inscrire au GPRA par exemple)

Favoriser l'intégration de nouveaux comédiens....



Les bonnes raisons ne manquent pas pour rejoindre nos formateurs Michel et Luc.

Attention! : le groupe étant limité à 30 personnes, il sera prudent de s'inscrire très vite.

Le bulletin d'inscription sera disponible sur notre site, dans le Cocorico et dans vos bulletins fédéraux dès le mois de mai.

PAF : 70€ (formation-repas et hébergement compris) pour les comédiens affiliés à une troupe fédérée.

100€ pour les autres.



Union Culturelle Wallonne

ucw@skynet.be – 04/342.69.97

Rue Surllet 20 à 4020 Liège.

Responsable : Patricia Poleyn

patriciapoleyn@yahoo.fr - 0496/26.74.62

Web : www.ucwallon.be



LIVRES NOUVEAUX EN WALLON

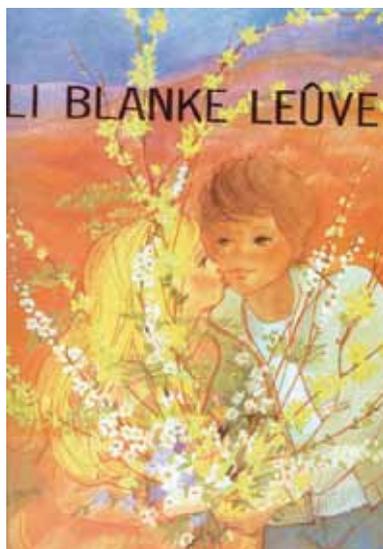
Une chronique de Joseph Bodson

Jean-Marie Warnier, *Li Blanke Leûve*, ill. Pauline Claude, (réédition), CRIWE, rue Surllet, 20, 402, 4020 Liège.

Une bien jolie légende, ou nouvelle, comme on voudra: le merveilleux n'y manque pas, les illustrations de Pauline Claude y contribuent bien joliment, et puis, bien sûr, il y a la louve.

Si le récit ne commence pas par *Il était une fois*, c'est qu'il commence par le présent, et non l'imparfait. Et qu'il commence par la nuit, ou, plus exactement, par cette heure entre chien et loup où tout se mêle, où les ombres s'allongent à l'orée des grands bois. Et, comme dans tout conte qui se respecte, il y a quelqu'un qui va venir au secours du héros, pour l'aider à réaliser ce passage important dans la vie, symbolisé ici par la recherche de Pèrvintche: ce sera la louve blanche, qui tiendra la place d'une fée bienfaisante. Il faut pour cela aller s'asseoir sur la pierre Hena - là, si vous habitez la région de Durbuy, vous savez où la trouver - et c'est un air de vieille qui va vous guider, lorsque vous serez endormi, et vous mener droit à la louve blanche. Voilà, vous avez ainsi tous les ingrédients d'un songe des plus romantiques, de ceux que l'on se racontait, à la vèprée, du temps où les animaux parlaient encore: la nuit, les grands arbres, la louve, la vieille...sans oublier bien sûr votre moncoeur.

Mais rassurez-vous, je ne vous raconterai pas tout, je vous laisse le plaisir de la découverte,



dans le wallon à la fois savoureux et simple dans sa beauté qui est celui de Jean-Marie Warnier. *I s'a rètrôklé tot près dèl pîre Hèyna, po n'nin qu'il âye trop freûd. I sére sès deûts êcwèd'lès inte di sès djambes. Il a dès pâpîres di plonk, mins n'si pout êdwèrmi po l' bon.*

Un air, une chanson d'enfance, pour les enfants petits et grands.

Joseph Bodson

Jacques Warnier, *Fahène, contes*, CRIWE, 20, rue Surllet, 4020 Liège.

Jacques Warnier, lauréat du prix de la Ville de Liège en 1989, a réuni ici, pour notre plus grand plaisir, onze contes, onze histoires, qui ont pour dénominateur commun de se passer dans les grands bois, les villages perdus de notre Ardenne, et de faire la part belle au merveilleux. Un merveilleux qui

n'a rien de mièvre, mais qui se dégage tout naturellement de l'atmosphère, des arbres, des forêts, des saisons, que Jacques excelle à évoquer. Écoutez plutôt (*Lès blouwètes*):

"Ci n'èst qu' dès blouwètes, nin dandjî d'avu sogne."

Lu vî ome èt l'èfant rotèt è grand bwès, èl nut' qu'è-st-asteûr

neûre come gayète. Vola dèdja 'ne hapêye qu' il-ont qwité l' viyèdje po l' ham'tê da costé qu'ine vîle feume deût-èsse bin anoyeûse di n' nin 'lze veûy riv'ni.



C'èsteût 'ne bèle fin d' djoûrnêye d'ârîre-sâhon. Li solo avizêve aveûr pris èn-èsprès ine oranje louweûr po fé r'glati totes lès coleûrs di fièsse qui lès-âbes avît mètou.

Un sentiment très juste de la nature, rude, âpre, parfois, ou riante et colorée, selon les saisons, bien loin du sentimentalisme qui dépare parfois ce genre de descriptions chez nos auteurs wallons; un style concis, précis, bien adapté au contexte de chaque récit; enfin, une connaissance exacte de la vie quotidienne, des souffrances et des joies du petit peuple villageois, rien n'y manque, pas même l'évocation colorée de ces bandits d'Ardenne qui couraient les bois, au cours des périodes troublées.

Bref, un livre qui plaira aux grandes personnes (quel plaisir, de temps à autre, que de retourner en enfance), et aux enfants eux-mêmes, que le merveilleux intrigue toujours, même au cœur de notre civilisation technicienne.

Un lexique vient heureusement compléter le livre, et les illustrations de Jean-Baptiste Warnier sont parfaitement adaptées aux récits.

Joseph Bodson

George Fay, *Lès plédeûs*,

El Bourdon, Charleroi, 2017.
Boulevard Roullier,1, 6000
Charleroi.



Il s'agit, on l'aura deviné, d'une adaptation en wallon des *Plaideurs* de Racine. De plus, adaptation en vers, ce qui ne gêne rien, bien au contraire, mais qui a dû compliquer grandement les choses pour le traducteur. Difficile d'en juger, bien sûr, aussi pour le critique: le théâtre est fait pour être joué, et non pour la lecture silencieuse.

Tout ce que l'on peut dire, c'est que le texte de George Fay est fidèle à l'original. Un bel exercice de style, car le ton même, ainsi que les données culturelles de chacune des deux époques sont forcément très différents. Une sorte de grand écart, dont George Fay se tire à son avantage: le naturel qui est celui de Racine – on est loin ici de Phèdre ou d'Athalie – a été transposé sans trop de peine dans le Charleroi de notre époque. En wallon comme en français, les gestes sont naturellement appelés par le texte, le lecteur les voit véritablement, les anticipe.

Qu'on en juge plutôt sur pièces, par le passage qui a donné place à la citation célèbre :

L'INTIMÉ

D'avant qui l' monde èn' coumince...

DANDIN (baïllant)

Avocat, passons råde ô delûje.

L'INTIMÉ

Donc, divant/Èl crèyâcion du monde èyèt l' sint trambleumant,/No planète, l'univers, èt l' nature toute ètire/'Stît machis dins 'ne bèrdoûye qu'on n'âreût seû vîre pîre./ Èl feu, l'ér, èyèt l' tère, èt co l'eûwe, tout çoula/Ni fèyeut qu'in bruwèt, in machô, in moncha,/Ène soupe èyu ç' qu'in tchat ni r'trouveut nèn sès djon.nes/Ène djoute ou co Bén 'ne pape n'èrchènant a pèrsone;/On l'a scrît: « Masse informe et chaos qui mêlait/ Tous ensemble le bien, le mal, le laid. » / (Dandin, endormi, tombe de son siège)

Ici, la difficulté – le ton, le vocabulaire de la Bible et des premiers philosophes grecs – est gardée intégralement, plutôt que d'avoir recours à cent tours et détours pour extraire du wallon un embrouillamini de phrases qui ne lui ressemblent guère. Mieux valait, effectivement, en faire l'objet d'une citation ancienne, avec le clin d'œil d' *On l'a scrît*.

Il est amusant de lire dans l'introduction la justification de Racine, suite à cette adaptation qu'il avait lui-même faite du grec d'Aristophane : *Je ne me rendis pas à la première proposition qu'ils m'en firent. Je leur dis que quelque esprit que je trouvasse*

dans cet auteur, mon inclination ne me porterait pas à le prendre pour modèle si j'avais à faire une comédie, et que j'aimerais beaucoup mieux imiter la régularité de Ménandre et de Térence, que la liberté de Plaute et d'Aristophane. On me répondit que ce n'était pas une comédie qu'on me demandait, et qu'on voulait seulement voir si les bons mots d'Aristophane auraient quelque grâce dans notre langue. Rien de nouveau sous le soleil, nos auteurs wallons sont tout aussi frileux devant les adaptations de pièces apparemment étrangères à leur culture; et, quand une réussite se profile, elle n'est pas suffisamment soutenue.

Le texte de la pièce est précédé d'une introduction assez fournie sur le caractère et la carrière de George Fay, qui avait aussi adapté le *Médecin malgré lui* de Molière, et qui fut président de l'Alwac.

Joseph Bodson

Felix Timmermans, *Sint Nicolas dins lès rûjes, mètu an walon dèl réjion di Châlèrwè par Jean-Luc Fauconnier*, ill. de Else Wenz-Viëtor, éd. Tintenfass. Crombel, Môjo dès Walons, Charleroi.

id, *Sint Nicolas Rêyûs'*, èrmis in picârd (dè Douvrègn-Bôdoûr) pa Rose-Marie François.

Le texte de Felix Timmermans, par sa naïveté, sa bonhomie, se prêtait merveilleusement à la mentalité wallonne, et les deux traducteurs ont fait merveille dans le récit de ce charmant conte. Les personnages sont fermement campés, un peu à la manière de Dickens, avec des contours bien dessinés, et les dialogues sont pleins de naturel. Qu'il s'agisse de la vieille marchande de bonbons, du Père Fouettard, du poète, du veilleur de nuit, chacun est bien dans son rôle, il n'y a pas une

seule fausse note, et l'on verrait bien cette belle et naïve histoire portée au théâtre et jouée par des enfants. La littérature enfantine, française, anglaise ou allemande, renferme encore bien des histoires de ce genre, le trésor en est inépuisable, et je ne pense pas qu'internet et consorts parviennent un jour à supprimer le merveilleux dans l'esprit des enfants. Avis aux amateurs...

Mais je ne pourrais mieux faire que de vous donner un échantillon du travail méticuleux des deux traducteurs. C'est de l'orfèvrerie. Il s'agit ici de la fin du récit, quand Rosine, la petite fille, reçoit enfin le bateau en

chocolat, le Congo, dans sa cheminée. Ah! J'oubliais... Les dessins de Else Wenz-Viëtor sont vraiment ravissants, et nous replongent en plein cœur du bon vieux temps.

En picard : *Mès ravisèz! Par boneûr, èl batiô « Congo » tot la, vins lès chènes*

èrfwadies, nié skwatè, nié sketé, sins minme ène grate, tout lwisant doré, avè pou 'ne bone dîzin.ne dè jiques dè wate qui wigot pa lès k'minées. Comint ç' t-i possibe? Èle n'avot rié intindu!

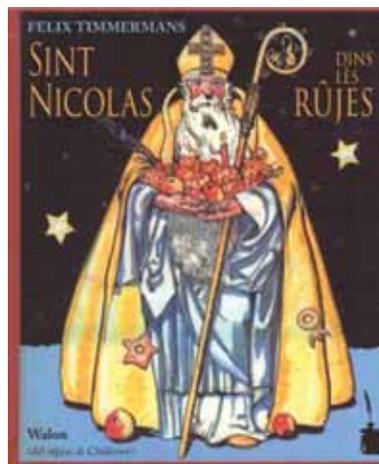
Ê bè, i n'a noulû qui l'sèt. Ch'èst justèmint l'sècrèt Père Fwètâr èyèt i nè l'dira jamès a noulû.

Et voici le wallon de Charleroi :

Mins, tènèz! Qué boûneûr, èl batia, « Èl Congo », èsteut la dins lès frèdès cindes, sins pète ni grâwe, blinkant d'ardjint, fumant pou sèt' mastokes èt d'mîye di blantche oûwate truviès sès deûs tchiminéyes! Comint ç' qui çoula aveut advènu? Comint ç' qui çoula s'aveut passè t't-ossi pôjêr'mint?

Gn'a noulû qui l'sèt, c'èst dèl côse dèl maliç'tè du malèn èt toûrsiveûs Père Fwètâr èyèt c'èst-ène afère qui n'voûra jamès raconter a lès djins.

Joseph Bodson



Marcel Slangen, *Guide des expressions en wallon liégeois*, CRIWE 1995, Réédition, 2017

En ce petit livre, ce n'est pas moins de 1800 expressions, classées par ordre alphabétique des entrées thématiques en français, qui nous sont proposées. Le mot principal désignant le thème, en français, est suivi du proverbe, en wallon uniquement. Rappelons que le *Dictionnaire liégeois* peut à présent être consulté en son entier sur internet – cela vous prendra un peu de temps, mais cela vous permettra aussi de vérifier, si pas d'approfondir, vos connaissances.

En voici quelques extraits:

8. accaparer: sêchî tot so s' molin. 63: batailleur: on findeû d' narènes. 82. bourru: on mâ vèlé. 92: buissonnière (faire l'école): fé barète. 108: chauve: ine pane di veûle; on crolé sins dj'vès; i dv'rè fèrer sès pious a glèce; pèlé come li cou d'on mârcticot; 272: embarras: (un faiseur d'): on baron do tchèstê d' poussîre, on fricasseû d' fèves. 489: lessive (petite – de quelques pièces): ine bouwèye matante. 521: (de travers): è cwèsse (come lès dj'vâs qui riv'nèt d'al fièsse). 649: prétentieux (à l'adresse d'un -): vos-aprindrez tot-rade a vosse père a fé dès-êfants. 850: vierge: èlle a co l' florète so l'ôûy.

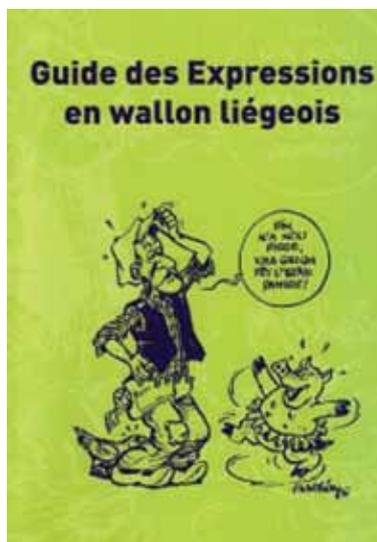
Ici aussi, certains thèmes reviennent très souvent, ou bien suscitent à eux seuls une abondance d'expressions: les femmes – spécialement les vieilles et les veuves; le plaisir des sens, la gourmandise notamment, et la boisson; les gens qui veulent paraître

au-dessus de leur condition. Mais c'est aussi une école de sagesse, et l'on y conseille assez souvent que mieux vaut se taire que de trop parler. Mais comment résister à l'envie de placer un bon mot, une fine raillerie? Le remède serait parfois pire que le mal...

Comme le dit en

4^e de couverture le député Charles Janssens, *Outil de travail autant que de délasserment – quel régal que de lire quelque lignes en famille ou entre amis! – je suis certain que ce Guide des expressions en wallon liégeois rencontrera le succès qu'il mérite.*

Joseph Bodson



Soutenez l'action de l'Union Culturelle Wallonne en rejoignant les quatre mille abonnés de

COCORICO

Magazine du bilinguisme wallon

4 numéros par an : 5,00 €

A verser sur le compte BE90-0012-7404-0032 de l'UCW Editions



Echevinat de l'Instruction publique
Li wallon è scole
Centre de Recherche et d'Information du Wallon à l'Ecole

Un cycle de deux ans Et une 3ème de perfectionnement

Cours de wallon



Remise des diplômes aux élèves
Proposé par le C.R.I.W.E.

Rejoignez nous sur



Ucw Criwe Trianon



Avec l'aide de la Ville de Liège—Province Culture, de la Wallonie et de la Communauté française.

PREMIÈRE ANNÉE— JEAN-PAUL CORNELIS

Initiation à la langue - premières notions. Littérature wallonne. Information sur le mouvement wallon

DEUXIÈME ANNÉE— GILLES MONVILLE

Langue et littérature wallonnes par le jeu et l'exercice
Historique et réalité du théâtre wallon
Approche de la poésie wallonne - L'adaptation en wallon liégeois
Orthographe, historique et les principes de Feller
Conjugaison - Les expressions en wallon liégeois
La mise en scène au théâtre wallon - Essais d'écriture.
Expression orale et écrite.

TROISIÈME ANNÉE— MYRIAM GOSSET/JEAN-MARIE CUSTERS

Remise à « plat » des notions d'orthographe et de grammaire. Approfondissement des connaissances de l'ère et de 2 ème notamment par une pratique interactive et participative. Littérature : découverte et lecture d'auteurs est un bon outil pour progresser.

Les cours de langue et de littérature wallonnes organisés par l'Echevinat de l'Instruction publique et par le Centre de Recherche et d'Information du Wallon à l'Ecole reprendront **le mardi 10 octobre 2017 à 19 heures** (à la cafétéria du **TRIANON**, entrée par le parking Rue Grande Béche).

Ces cours se donnent tous les mardis scolaires de 19 heures à 21 heures, rue Surllet, 10 - 4020 Liège.

L'inscription est de € 15,00 est à virer au compte : BE 09 001-1420643-57 C. R. I. W. E.

Renseignements : CRIVE—04/342 69 97—Rue Surllet 20, 4020 Liège

Fédération Royale Culturelle Wallonne Gaumaise Luxembourg Belge

Trophée provincial saison théâtrale 2016-2017 .

Singlî d'Bwès et ses ' Marcassins d'Bwès"

Le jury de la Fédération Royale Culturelle Wallonne Gaumaise Luxembourg Belge a visité ses troupes de théâtre à noter que les troupes de Vesqueville et de Wibrin (précédents lauréats) ont été également visionnées par le Jury officiel du GPRA : Grand Prix du Roi Albert I^{er}, et en cette saison 2016 / 2017, cinq cercles dramatiques sont qualifiés :

Prix d' Eminence et remporte le **Trophée Singlî d'Bwès : la troupe d' Hébronval**

Prix d'Excellence pour la troupe de Regné

Distinction majeure va à la troupe de Porcheresse

Distinction notable décernée à la troupe de Jevigné

et **Marcassins d'bwès :**

Les Jeunes des "Linaigrettes"

et Les Jeunes du "Vâ d'Tchavan" reçoivent le diplôme mérité des Marcassins d'bwès.

La Séance solennelle de remise du Trophée et des Diplômes décernés en 2017 se déroulera à Hébronval-Vielsalm en la salle de la Troupe lauréate, "La Royale Jeunesse du Val d' Hébron",

le samedi 21 octobre à 16 h .dans la cadre de notre Assemblée Générale toutes nos troupes sont concernées pour accompagner celles de : Regné – Jenneret – Porcheresse - Jevigné et les Marcassins de Wibrin et Vaux-Chavanne

Monique

Adaptation Théâtre Wallon

L'écriture du théâtre dialectal mérite que l'on réfléchisse à ses enjeux, à ses contraintes, au statut même de la langue utilisée. Dans un premier article, Joseph Bodson a vanté les mérites d'une langue dialectale écrite « riante », « florissante ». Cette fois, Christian Robinet envisage quelques aspects liés à la problématique de l'adaptation au théâtre en wallon d'œuvres autant dialectales que françaises.

De l'adaptation théâtrale

Régulièrement, nous assistons dans nos salles à des spectacles de grande qualité. Plusieurs veines alimentent les répertoires travaillés par nos metteurs en scène et par les troupes au sein desquelles ils œuvrent. Pour l'essentiel, des pièces dialectales anciennes, revisitées, « dépoussiérées », remises au goût du jour, des pièces strictement contemporaines, adaptées le cas échéant d'un dialecte à l'autre, et des pièces émanant du répertoire comique français, en gros de Feydeau à Robert Thomas, pour ne citer qu'eux, même si Molière, dans son universalité bien connue, continue d'inspirer nos auteurs-adaptateurs.

C'est qu'en effet, la plus grosse partie des prestations scéniques qui remplissent nos salles de saison en saison relève de la comédie. Les pièces plus graves, où la réflexion l'emporte sur le rire, où les situations sérieuses ou compliquées l'emportent sur les situations plaisantes ou cocasses, sont loin de tenir le haut de l'affiche.

Un enjeu linguistique

Nous avons relu il y a peu quelques pages écrites par Charles Josserand, philologue et

écrivain wallon, consacrées à la « Théorie et pratique de la traduction ». Nous nous en inspirerons pour notre propos. L'auteur y rappelle d'abord l'exercice de version auquel bon nombre d'entre nous se sont coltinés. Et de revenir sur d'anciennes instructions méthodologiques. Nous y lisons, entre autres conseils : « Il n'est pas (...) permis de s'abriter derrière l'exigence d'un français actuel pour tolérer l'emploi de néologismes ou de ces expressions négligées qui accusent et accélèrent la décadence de la langue. »

La transposition est tentante. Dans l'adaptation théâtrale quelle qu'elle soit, il y a un enjeu linguistique à prendre en compte. L'œuvre nouvelle ainsi créée semble donc devoir répondre à des qualités qui garantissent à la langue utilisée justesse, correction, élégance.

L'adaptation est donc bien plus qu'une simple traduction ! Il s'agit d'une œuvre nouvelle, d'une création en l'occurrence, même si elle s'appuie délibérément sur une œuvre préexistante.

On connaît largement le tournoi d'art dramatique wallon dénommé « Grand Prix du Roi Albert Ier ». A plusieurs reprises, il nous a été donné de prendre part aux travaux du jury mis en place pour la circonstance. Régulièrement, dans l'observation de la langue des adaptations, on a dû regretter, en plus d'erreurs lexicales ou syntaxiques, l'excès de francisation des textes, et cela surtout lorsque l'œuvre de départ est en français. La langue wallonne risque donc d'y laisser des plumes en ce qu'elle ne diffuse plus alors ce qui fait sa spécificité, son authenticité. Quelques exemples pris au hasard illustreront le fait. A l'expression « vos-ataquez à m' sôrti d' quéque pârt » on préférera les verbes

« (fé) assoti » ou « arèdji » (énervé) ; « li prochin côp » deviendra « li côp qui vint ». Les verbes pronominaux se conjuguent avec l'auxiliaire avoir : « dji m'a ocupé » au lieu de « dji m'so ocupé ». De même ne placera-t-on pas de pronom devant un infinitif : « dji va lî d'ner » deviendra « dji lî va d'ner ». Le lexique wallon aussi gagnera à garder toute sa richesse : en termes d'amour, un homme ne dira pas à une femme qu'il trouve charmante « dju vs' aprécîye » mais bien « dju vwè voltî » ! Une chose n'est pas « magnifique » mais « c'èst vrêmint bia »... Et dans une situation compliquée, on ne constatera pas « qu'i-n-a on problème » mais « qu'i-n-a ine saqwè qui n' va nin ». On peut bien sûr multiplier les occurrences du phénomène.

Mais si l'adaptation d'un texte de théâtre en wallon se doit d'en rendre les finesses et les subtilités du langage, elle doit en respecter aussi les finesses et les subtilités des situations évoquées.

Un transfert de situations

La première évidence est que dans l'exercice d'adaptation, il s'agit moins de transposer des mots que de rendre des significations. Le sens prime donc sur le mot à mot, le signifié sur le signifiant ! Telle situation humaine s'exprimera de telle manière dans le langage de telle communauté. Henri Bergson n'a rien dit d'autre quand il observe dans son traité sur le rire : « Combien de fois n'a-t-on pas fait remarquer (...) que beaucoup d'effets comiques sont intraduisibles d'une langue dans une autre, relatifs par conséquent aux mœurs et aux idées d'une société particulière ? »¹ Charles Josserand cite le linguiste André Martinet : « L'expérience humaine s'analyse différemment dans chaque communauté linguistique et s'exprime différemment dans le langage de chaque communauté. »²

Une sorte d'« imperméabilité des cultures », liée entre autres causes au temps et aux réalités qui passent, aux mentalités qui évoluent, ne simplifie pas toujours le travail de l'adaptateur. C'est que, liés aux situations transposées, toute une série de connotations, de sous-entendus, mal compris ou éclipsés, privent le sens de l'œuvre de données souvent essentielles, handicapant du même coup sa compréhension chez le spectateur.

L'écrivaine belge Marie Delcourt (1891-1979), dans un ouvrage consacré à *La tradition des comiques latins en France*³, cité par Charles Josserand, fait aussi pertinemment apparaître une différence énorme quant aux contenus des pièces tragiques et des comédies : si la matière des premières est « inaltérable », celle des secondes « se dégrade vite » et nécessite d'être adaptée selon les temps et les lieux.

Pour conclure provisoirement, ayant bien conscience de la difficulté du travail de l'adaptateur d'œuvres théâtrales, tant du français au wallon que d'un wallon à un autre wallon, nous poserons cette double question qui nous paraît essentielle : la langue wallonne est-elle apte à faire passer tous les contenus d'une pièce ? Sa légitimité en fait-elle la seule à pouvoir transmettre certains contenus plus que d'autres ?

Si nous répondons à cette double question par l'affirmative, sans doute nous apparaîtra-t-il alors urgent de réfléchir sur ce qu'il convient de mettre en place pour favoriser la créativité d'auteurs et d'adaptateurs qui ont compris que la langue wallonne au théâtre mérite ce double mélange de respect et d'audace, de technique et de sentiment qui lui garantira sa survie même.

Christian ROBINET

1 Henri Bergson, *Le Rire – Essai sur la signification du comique*, Félix Alcan, 1938, pp. 3-9.

2 André Martinet, *Eléments de linguistique générale*, Armand Colin, 1974.

3 Liège-Paris, 1934.

Estivades 2018. Informations au CIFTA

- Deux délégués par Fédération dont une troupe présente un spectacle créé sur le thème
- Prise en charge des deux délégués trois nuits + les repas
- Les délégués qui souhaitent rester plus que les 3 nuits prises en charge par l'organisation des Estivades devront payer le supplément à l'avance par virement sur le n° de compte qui leur sera communiqué
- L'hôtel sera de la catégorie Alfa ou chambres d'hôtes. Les délégués qui souhaiteront un autre logement que celui proposé par l'organisation devront effectuer les réservations eux-mêmes et payer l'entièreté de leurs frais de séjour (excepté les repas durant la période de prise en charge)
- Pour les troupes, les participants (12 personnes par troupe) seront pris en charge pour toute la durée des Estivades et logés en Internat
- Rappel du thème : TOURBILLON
- Date limite des inscriptions : 31 décembre 2017

Nous vous demandons d'insister auprès des troupes participantes pour qu'elles renvoient leurs dossiers le plus rapidement possible et qu'ils soient complets. Certaines troupes n'envoient les renseignements que quelques jours avant le festival, changent la composition des participants, modifient leur jour d'arrivée et de départ (alors que les moyens de transport ont été réservés), ce qui complique très fortement l'organisation.

Je suppose que les autres organisateurs de festival rencontrent les mêmes problèmes. Et si oui, ont-ils des solutions ?

ASSURANCE OBLIGATOIRE DES BENEVOLES A PARTIR DU 1^{er} Janvier 2007.

La loi relative aux droits des volontaires devait entrer en vigueur le 1er février 2006. Son application définitive a été reportée au 1er janvier 2007 sans qu'il soit prévu de régime transitoire de quelque ordre que ce soit. Cette loi prévoit notamment que tous les volontaires devront, à cette date, être couverts par une assurance souscrite par les organismes au profit desquels ils prestent, bénévolement ou dans les limites maximales des montants de 27,37 € par jour, 662,46 € par trimestre et 1094,79 € par an. Est-il nécessaire de préciser que toute prestation dans le monde du théâtre d'amateurs tombe sous le coup de cette loi : comédiens, techniciens, décorateurs ...

La plupart de nos Compagnies souscrivent déjà une assurance « R.C. - Dommages corporels » auprès d'Ethias via l'Union Culturelle Wallonne pour couvrir leurs membres « actifs » lors des spectacles : liste nominative, prime de 3,5 € par assuré désigné.

La même couverture est garantie, pour l'année théâtrale, pour tous les bénévoles désignés ayant fait l'objet du versement de la prime annuelle.

Le secrétariat se tient à la disposition des Compagnies pour toute information et tout service souhaités à propos de l'assurance obligatoire des bénévoles.

**THEATRE
COMMUNAL
WALLON**

Le TRIANON

20, rue SURLET - 4020 - LIEGE

THÉÂTRE
DU
TRIANON

Les comédies :

Intrez, i n'a persone 30 septembre et 1^{er} octobre 2017
Mi feume si lome Môrice 21 et 22 octobre 2017
Falév'i tûzer 4 et 5 novembre 2017
Nin co po s'côp'chal 18 et 19 novembre 2017
Bone an'nèye 2 et 3 décembre 2017
Div'ni papa 20 et 21 janvier 2018
P.P.S. 17 et 18 février 2018
Li bone catchète 17 et 18 mars 2018

Les comédies dramatiques :

On fi d'trop' 3 et 4 février 2018
À fond de pus' 3 et 4 mars 2018

L'opérette :

Insi va l'amouër 21 et 22 avril 2018

Nos cabarets les mercredis à 14h30 :

11 octobre, 21 février, 28 mars, 23 mai

*Pour tous les spectacles,
Le samedi c'est à 19h30 et le dimanche à 14h30.*

**Réservation: 04/342.40.00 de mercredi à
vendredi de 12 à 17 heures.
reservation.trianon@hotmail.be**

THEATRE COMMUNAL WALLON **LE TRIANON**
20 rue Surlet - 4020 LIEGE
Revue franco-wallonne de Guy DIRICK & JACK
avec les artistes du Trianon, du Jackshow et le Ballet du Jackshow

Cadeau !

SAMEDI 16 DÉCEMBRE À 19H30 - DIMANCHE 17 DÉCEMBRE À 14H30
DIMANCHE 31 DÉCEMBRE À 19H30
SAMEDI 6 JANVIER À 14H30 - DIMANCHE 7 JANVIER À 14H30
RESERVATION du mercredi au vendredi de 12h à 17h **04 342 40 00**